

Le Conseil municipal de La Tour-en-Maurienne s'est réuni le **lundi 23 septembre 2024 à 18 heures**, salle des commissions, en mairie de Pontamafrey, sous la présidence de Monsieur DURBET Yves, Maire. Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux, le Maire constate que le quorum est atteint.

Membres présents : DURBET Yves, FALQUET Philippe, FRUMILLON Michel, BOCHET Danielle, FRUMILLON Mireille, STASIA Jean-Michel, AVANZI Louis, REYNAUD Claude, NORAZ Alain, OLIVE Philippe, DOMINJON Alain, DEFUNTI Elisabeth, VALENZANO Justine, MORRUGARES-BAROU Sabine, DUPRAZ-CHAUDET Laure, TRUCHET Anaïs.

Membre représenté : Sophie BERNARDET (a donné procuration à Danielle BOCHET)

Membres absents : Martine POLTRON, Rémi VALLIN

Date de la convocation : Mardi 17 septembre 2024

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 juillet 2024.

Secrétaire de séance : Sabine MORRUGARES-BAROU

Ordre du jour

- 1 - Attributions de subventions ;
- 2 - Tarifs de location des gîtes de Montpascal ;
- 3 - Demande de subvention au SDES pour l'éclairage public ;
- 4 - Dénomination de voiries ;
- 5 - Identification des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables ;
- 6 - Création d'un emploi temporaire ;
- 7 - Questions et informations diverses.

1 - Attributions de subventions

« L'ECHO DU BUGEON »

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal le versement d'une subvention de 300 € à l'association L'Echo du Bugeon, en remerciement de leur présence régulière lors des cérémonies communales.

Vote : 17 Pour

« LES TRESORS OUBLIES »

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal le versement d'une subvention de 150 € à l'association Les trésors oubliés, notamment pour une exposition à la médiathèque sur les récentes commémorations.

Vote : 17 Pour

« PROJET EQUIPEMENT TORRENT LA RAVOIRE »

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet d'Antoine BURNIER FRAMBORET, domicilié à Montvernier. Dans le cadre de sa formation d'accompagnateur, il envisage d'équiper une portion du torrent La Ravoire, avec du matériel destiné à la pratique du canyoning. Philippe FALQUET précise que l'ensemble des partenaires (commune de Montvernier et RTM – Restauration des Terrains de Montagne) est favorable à ce dossier. Il insiste également sur le lieu d'installation des équipements, en amont de la prise d'eau prévue dans le projet de microcentrale. Le budget prévisionnel de Monsieur BURNIER FRAMBORET, en matériel et main d'œuvre, s'élève à 3768 €. Monsieur le Maire propose une participation de 500 €, qui serait versée une fois le projet démarré.

Vote : 17 Pour

2 - Tarifs de location - Gîtes de Montpascal

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de fixer les tarifs de location des gîtes de Montpascal, valables du 07/09/2024 au 30/08/2025. Une augmentation de 2% des tarifs de l'an dernier est proposée.

| Saison | Dates | Tarif à la nuitée par Gîte | |
|--|--|----------------------------|----------------------|
| | | 103 Le Mélèze | 104 Le Grand Coin |
| Basse | Du 07/09/2024 au 21/12/2024 Du 08/03/2024 au 05/04/2024 Du 03/05/2025 au 14/06/2025 | 31,50 € | 38,00 € |
| Moyenne | Du 04/01/2025 au 08/02/2025 Du 05/04/2025 au 03/05/2025 Du 14/06/2025 au 05/07/2025 Du 23/08/2025 au 30/08/2025 | 44,00 € | 56,00 € |
| Haute | Du 21/12/2024 au 04/01/2025 Du 08/02/2025 au 08/03/2025 Du 05/07/2025 au 23/08/2025 | 69,50 € | 79,50 € |
| Forfait ménage / désinfection de fin de séjour : | | 50,00 € | 70,00 € |

Vote : 17 Pour

Louis AVANZI précise que quelques rénovations devront être envisagés ; les gîtes datant de 1998.

3 - Demande de participation financière Eclairage Public

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'engagement de la commune à réaliser et financer sur 3 ans, des travaux de renouvellement de l'ensemble de l'éclairage public, dont le montant prévisionnel s'élève à 391 435 € HT. La commune sollicite une aide financière auprès du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie répartie sur 3 années pour un montant estimé à 51 353.00 €.

Vote : 17 Pour

4 - Dénomination de voirie

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la route départementale D 906 entre le rond-point de l'entrée d'Hermillon et la carrière du Rocheray n'a pas de nom. La Route de l'Ile est proposée.

Vote : 17 Pour

Il mentionne également un projet de construction sur le secteur des trois Noyers. La rue desservant cette construction n'a pas de nom. Il est proposé de prolonger la route du Droux jusqu'à cette nouvelle habitation.

Vote : 17 Pour

5 - Zones d'accélération des énergies renouvelables - ZAEnR

La définition des ZAEnR permet à la commune d'identifier les secteurs où elle souhaite prioritairement voir des projets de production d'énergies renouvelables s'implanter.

Une consultation publique a été lancée à destination des habitants, consultable en mairie de Pontamafrey, du 17 au 30 septembre.

Monsieur le Maire présente aux conseillers les secteurs proposés :

- pour l'hydroélectricité : Torrent La Ravoire
- Ombrières : Parking de la salle polyvalente d'Hermillon
- pour le solaire photovoltaïque sur bâtiment : Mairie d'Hermillon, École d'Hermillon et École du Châtel
- pour le solaire photovoltaïque au sol : Talus salle polyvalente d'Hermillon

Vote : 17 Pour

6 - Accroissement temporaire d'activité - Création d'un emploi

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du départ, le 1^{er} novembre, d'un agent des services techniques, par voie de mutation.

Une annonce de recrutement a été publiée sur le site du Centre de Gestion. Un CDD est prévu, à compter du 1^{er} octobre, pour permettre le remplacement de cet agent.

Vote : 17 Pour

7 - Questions et Informations diverses

Yves DURBET :

RTE – le Réseau de Transport d'Electricité :

Lancement du projet d'adaptation du réseau à l'horizon 2030 : suppression de lignes aériennes et création de liaisons souterraines.

Cf annexes ci-après

Emprunt :

Il rappelle l'inscription d'un emprunt au budget Eau Assainissement 2024.

Un emprunt de 200 000 € est contracté auprès de la Banque des Territoires, sur une durée de 40 ans, au taux fixe de 3.47 %.

Mireille FRUMILLON :

Ecoles :

- Fin de CDD de l'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) d'Hermillon en juillet 2024. Une ATSEM titulaire a été recrutée pour la remplacer.

- Plusieurs agents contractuels recrutés pour pallier momentanément des absences.

- Restaurant Scolaire : Effectif renforcé, 2 services proposés depuis la rentrée 2024 pour permettre aux enfants de l'école du Châtel de déjeuner dès leur sortie de classe

- Un arrêt de bus ajouté au circuit, route de la Cascade, en droit de la rue Croix Saint Grat.

Le Maire souligne que les élus en charge de l'école et du personnel ont réalisé un travail conséquent cet été, en préparation de la rentrée.

Alain DOMINJON :

Le Prieuré :

Il questionne sur la possibilité de louer le Prieuré au Châtel. Le Maire répond par la négative. Une réflexion sera menée prochainement pour définir l'usage de ce bâtiment.

Laure DUPRAZ CHAUDET :

Dégâts autour de la salle polyvalente d'Hermillon – été 2024 :

Une rencontre aura lieu dans les jours qui viennent avec un responsable de la gendarmerie de Saint Jean-de-Maurienne, quant aux aménagements possibles en matière de sécurité.

Merlon Villaret :

Le Maire prévoit, comme chaque année, l'entretien du merlon par les services techniques.

Séance levée à 19h25.



Mairie La Tour-en-Maurienne
Hermillon
mairie@latourenmaurienne.fr
Tél. 04 79 64 27 72

Mairie annexe
Le Châtel
lechatel@latourenmaurienne.fr
Tél. 04 79 64 24 80

Mairie annexe
Pontamafrey-Montpascal
pontamafrey@latourenmaurienne.fr
Tél. 04 79 83 40 03



www.latourenmaurienne.fr

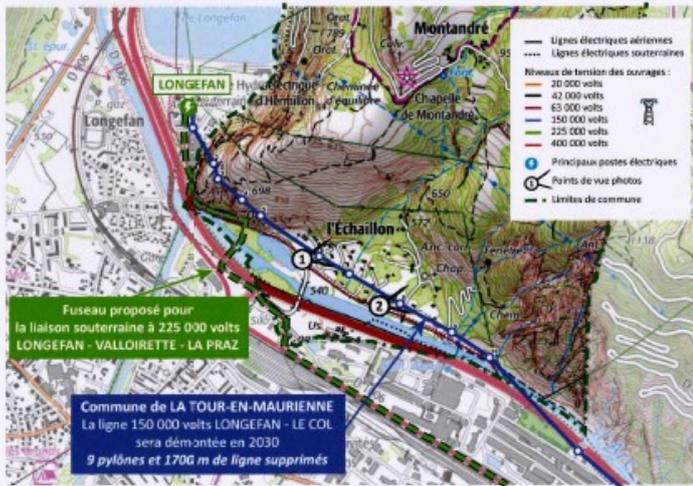


LaTourEnMaurienne

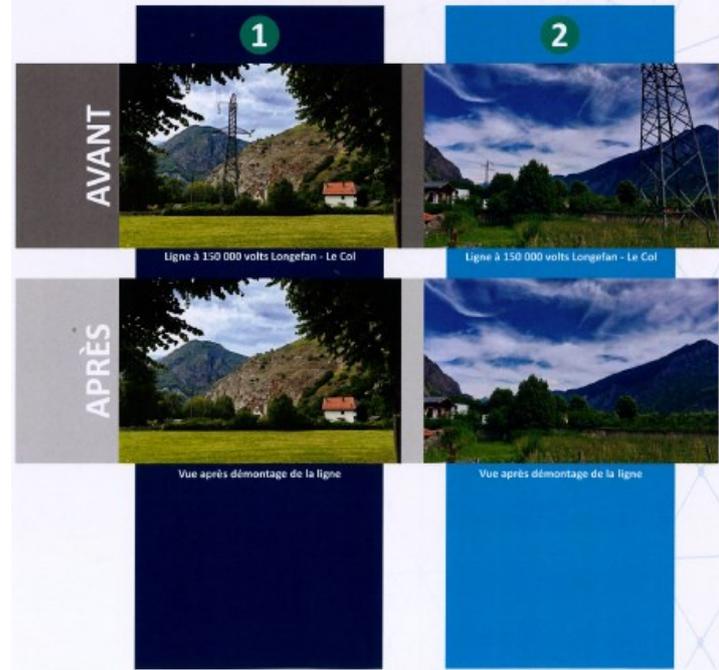
RTE ADAPTE LE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ EN MAURIENNE



ZOOM SUR LA COMMUNE DE LA TOUR-EN-MAURIENNE



ZOOM SUR LA COMMUNE DE LA TOUR-EN-MAURIENNE



La Compagnie du Chien Jaune

Nouveau drapeau de la Tour-en-Maurienne



Cérémonie Monument aux Morts

CHÈQUES CULTURE LOISIRS 2024

Pour tous les jeunes
de 5 à 20 ans domiciliés
sur la Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan



Bénéficiez de 68€ pour la culture et les loisirs !



Les chèques culture loisirs d'une valeur de 68 €, servent à financer une activité ou une adhésion auprès des associations ou structures partenaires du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la 3CMA : conservatoire de musique, centre nautique intercommunal, cinéma, théâtre en Maurienne...

En contrepartie, une participation financière est demandée. Elle est calculée à partir de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 de la famille et varie de 8,50 € à 54,40 €.

Les demandes sont à déposer au CIAS.

Nos partenaires

Structures et associations qui acceptent les chèques culture loisirs :

- Centre nautique intercommunal
- Cinéma « Star »
- Conservatoire de musique de Saint-Jean-de-Maurienne (EEA)
- Théâtre en Maurienne
- Action culturelle municipale
- Espace culturel et archives Médiathèque Louise de Savoie
- Association Le Bahut

Renseignements

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
Situé au 2^e étage de la Résidence Jean Baghe
à Saint-Jean-de-Maurienne

Site internet : www.coeurdemaurienne-arvan.com
rubrique « Action sociale »

Tél : 04 79 64 00 54 Mail : cias@cias-3cma73.com

Permanences : Lundi de 14h à 17h
Mardi, mercredi et jeudi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 14h à 17h



PHOTO: RESIDENCE JEAN BAGHE

www.coeurdemaurienne-arvan.com

CHÈQUES SPORT 2024

Pour tous les jeunes
de 5 à 20 ans domiciliés
sur la Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan



Bénéficiez de réductions pour vos activités sportives !



Les chèques sport servent à financer une adhésion à un club sportif partenaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la 3CMA.

Ils ont une valeur de :

- 60 € pour les élèves de primaire
- 50 € pour les collégiens et les lycéens
- 80 € pour les étudiants (moins de 21 ans)

En contrepartie, une participation financière est demandée. Elle est calculée à partir de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 de la famille.

Nos partenaires

Les associations qui acceptent les chèques sport :

- Association Sportive Collège Maurienne
- A Corps et Danse
- Aménia Flamenco
- Basket Club Mauriennais
- Bleues de Maurienne
- CAM Foot
- CAM Handball
- CAM Rugby
- Club Hainstrophite et Culturiste
- Club Pongliste
- Club des sports d'Albiez-Montrand
- Club des sports de Monnerich-Les Karstis
- Club des sports de Saint-Jean-d'Arves
- Football Club de Saint-Julien
- Football Club de Villargondran
- Garney Multisports
- Karaté Wado Kan
- La Pless en Herbe
- Le Pied à l'Entier
- L'Elite Mauriennaise
- Maurienne Judo
- Maurienne Aïdo
- Maurienne Escalade
- MLD VTT
- Nautic Club Mauriennais
- Skate and Cranso
- Ski Club du Corbier
- Ski Club La Toussuire
- Tennis Club
- Union Athlétique Maurienne
- Zum and Form Maurienne

Renseignements

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
Situé au 2^e étage de la Résidence Jean Baghe
à Saint-Jean-de-Maurienne

Site internet : www.coeurdemaurienne-arvan.com
rubrique « Action sociale »

Tél : 04 79 64 00 54 Mail : cias@cias-3cma73.com

Permanences : Lundi de 14h à 17h
Mardi, mercredi et jeudi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 14h à 17h



PHOTO: RESIDENCE JEAN BAGHE

www.coeurdemaurienne-arvan.com

Dans le cadre d'Octobre Rose

AQUA ROSE

10 €
entrée comprise
à partir de 18 ans

VENDREDI
18 OCTOBRE
18h30-20h00

CENTRE NAUTIQUE 3CMA

Au profit du
Service
Oncologie
du Centre Hospitalier
de Saint-Jean-de-Maurienne

3 séances d'aquagym de 20mn à partir de 18h30
avec les coachs d'aquagym
Collation • Eau à 30°

CENTRE NAUTIQUE 3CMA
Rue de la libération
73300 St-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 64 12 50
07 82 67 88 04
centrenautique@3cma73.com



Dans le cadre d'Octobre Rose

HARMONIES en rose

Apéritif musical
et Soirée DJ
buvette / planche apéro
pains cuits au four

19 octobre
19h

Au profit du
Service Oncologie
du Centre Hospitalier
de Saint-Jean-de-Maurienne



Espace Croix des Têtes
Saint-Julien-Montdenis

Avec
L'écho Ardoisier
La Lyre Grégorienne
La Lyre Mauriennaise
et Dj Anim & Co

Contact : octobreros@3cma73.com